



Mons, le 13 septembre 2018

Objet: **Retraite du mardi 2 au vendredi 5 octobre 2018**

Cher(e) élève,

Félicitations! Tu entres en sixième, la dernière année de tes études secondaires. Tu te poses sans doute des questions sur ton avenir, les choix que tu auras à faire. C'est pourquoi il t'est proposé en ce début d'année de prendre du recul et de consacrer du temps à la réflexion pour mieux te connaître et découvrir une autre façon de vivre.

Tu pourras ainsi prendre du temps pour réfléchir et échanger avec d'autres à propos du sens à donner à la vie et évoluer à ton rythme vers une citoyenneté responsable et solidaire.

La retraite s'inscrit dans le cadre du projet pédagogique de l'école et est obligatoire. Le "vivre ensemble" et spécifiquement le "vivre à l'école" implique une participation active de chacun de nos élèves, dans un respect mutuel, favorable à l'épanouissement de tous.

Il est important d'observer que ta participation à la retraite implique ton adhésion à certaines règles de vie commune. Un coup de main est demandé au quotidien pour le service des tables et la vaisselle. Une attitude respectueuse des lieux et des personnes est indispensable au bon déroulement de ces quatre jours. L'alcool et les substances illicites sont strictement interdits.

Enfin, l'école paie en partie les frais de participation des élèves à la retraite et demande une **contribution de 90 €/élève à verser pour le mercredi 19/09/2018 au plus tard sur le compte de l'école BE49 7795 9339 1571**. Sont dès lors couverts: les frais des déplacements aller-retour en train, les trois nuitées, la pension complète et l'animation.

Au plaisir de partager cette belle expérience avec toi,

Monsieur Bierlaire
Directeur

Madame Boussingault
Professeur

Madame Gérard
Professeur

Madame Godart
Professeur